

# Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal des Enfants (CME) de MARIGNY du vendredi 23 juin 2017

## Convocation :

Le Conseil Municipal des Enfants se réunira à la mairie de Marigny, **le 23 juin 2017 à 17 heures 30**

Ordre du jour : - Pose de l'affiche que vous avez écrite sur le « **bien vivre le temps du repas** » dans le restaurant scolaire.  
- Présentation au Conseil municipal des adultes de tous les sujets que vous avez abordés et travaillés pendant ces 2 années.  
- Discussion sur le thème « **Arrêtons de nourrir nos poubelles** », afin de diminuer le gaspillage de nourriture au restaurant scolaire. Ce sujet sera à l'ordre du jour à la rentrée de septembre 2017.  
- Remise de la médaille de la commune de Marigny et d'un diplôme aux 4 conseillers sortants.  
- Questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à Marigny, le 6 juin 2017

Le Maire, Daniel BAUDOUIN

*Pour les parents : les élus qui encadrent vos enfants pour cette réunion peuvent aller chercher et ramener votre enfant à votre domicile. Merci de nous le faire savoir.*

Le vendredi 23 juin 2017, le Conseil municipal des enfants et le Conseil Municipal des adultes de Marigny, dûment convoqués, se sont réunis au restaurant scolaire de l'école du Pré Vert, sous la présidence de M. Daniel BAUDOUIN, Maire.

Les 2 journalistes locaux (La Nouvelle République et le Courrier de l'Ouest) ont été invités à cette réunion.

## **Présents :**

**Les conseillers municipaux des enfants :** Léna BELY, Evan BENAÏTIER, Jeanne BILLAUD, Timéo CHAUVIN, Maellis FORTIN, Lou GUILLOTEAU-BRANGER, Alban MINOZA, Lola RAYTON, Vincent RICHARD, Alessio ROBIN et Paul TRICHET.

**Absente :** Nora BAILLY-EMERIT.

## **Présents :**

Daniel BAUDOUIN, Alain BUISSON, Vincent DROUARD, Magalie GRAVIER, Louis GRIJOLOT, Didier GUILLOTEAU, Jacky MAGNERON, Julien MORIN-POUGNARD,, Anne-Marie PROUST, Line ROMANTEAU, Christelle SIONNET, Jean-Noël TANGUY (élus communaux) et Alain VALLÉE (enseignant des CM1 et CM2)..

**Absentes :** Marie-Claude PAGENEAU et Delphine SIMONNET

Anne-Marie PROUST a été élue secrétaire

\*\*\*\*\*

M. le Maire souhaite la bienvenue à tous les présents à cette réunion.

M. le Maire rappelle que le souhait de mettre en place un Conseil Municipal des Enfants était inscrit dans notre profession de foi lors de l'élection de 2014, pour favoriser la relation intergénérationnelle entre les habitants de notre commune.

Cette rencontre des 2 conseils municipaux va permettre de faire connaissance et d'échanger sur les actions mutuelles que nous avons engagées depuis ces 2 années de mandature des jeunes élus.

Cela commence par un tour de table où chacun se présente.

La réunion dans le restaurant scolaire est liée au travail fourni l'année dernière sur « le bruit dans le restaurant scolaire pendant le repas ». Nous avons travaillé sur ce thème et choisi comme titre « **bien vivre le temps du repas** » en tenant compte des remarques et des attentes des enfants, du personnel du restaurant scolaire et des enseignants.

L'affiche que nous allons inaugurer ce soir est le fruit de ce travail.

Un plafond suspendu sera mis en place dans le restaurant scolaire pendant les vacances d'été afin de diminuer le bruit.

Photos du dévoilement de l'affiche fixée au mur du restaurant scolaire par Lola et Vincent.

M. le Maire revient sur l'élection du premier Conseil Municipal des Enfants en décembre 2015, il était composé de 8 élus (4 CM1 et 4 CM2).

Les 4 élus du CM2 aujourd'hui en 6<sup>e</sup>, arrivent en fin de mandat, c'est leur dernière réunion, le Conseil Municipal des Enfants sera complété en septembre 2017 par l'élection de 4 nouveaux CM1.

M. le Maire et Anne-Marie remettent à chacun un diplôme d'honneur et une médaille de la commune de Marigny en les félicitant pour le travail et l'assiduité qu'ils ont montré en travaillant ensemble pendant ces 2 années.

\*\*\*\*\*

Anne-Marie demande s'il y a des remarques ou des modifications à apporter au procès-verbal de la séance du 5 mai 2017. Le procès verbal est adopté à l'unanimité par les membres présents.

\*\*\*\*\*

Le CME a souhaité travailler cette année sur les désagréments provoqués par les chiens dans tous les villages de la commune. Nous reprendrons en septembre ce thème en continuant les étapes « informer, dialoguer, dire qu'il y a des règles et sanctionner » que nous avons validées en CME.

Les élus du CME énumèrent les projets réalisés pendant ces 2 années et ceux qu'ils souhaitent aborder maintenant.

M. le Maire informe le CME des travaux prévus dans leur école pendant les vacances d'été (toiture de la classe de M<sup>me</sup> PARVAUD, agrandissement de la classe maternelle et plafond du restaurant scolaire).

Les travaux de l'ancien garage LARGEAU, commenceront en fin d'année ils sont suivi par l'architecte des bâtiments de France, car notre belle église est classée (il y avait un prieuré au XV<sup>e</sup> ou XVI<sup>e</sup> siècle, vu les restes de l'architecture de certaines pierres et de l'escalier qui ont résisté au temps).

Ces aménagements permettront d'améliorer la sécurité en facilitant l'accessibilité à tous, de mettre en évidence notre église en offrant plus de visibilité, de créer des espaces pour embellir notre centre bourg.

L'atelier municipal va commencer cet été et des logements sociaux seront construits dans le terrain acheté par la commune route de Péré.

Vincent fait remarquer que le CME était présent aux cérémonies organisées sur la commune de Marigny (11 novembre - 8 mai), ils les invitent aux festivités du 14 juillet prochain.

A la rentrée de septembre, après l'élection des nouveaux élus, le CME souhaite aborder un sujet récurrent « **Arrêtons de nourrir nos poubelle** ». Cette question sera évoquée avec le personnel et l'association du restaurant scolaire pour la nourriture et les emballages ainsi qu'avec les enseignants pour les papiers (compostage, pesage des déchets, recyclage...).

Vincent propose qu'un questionnaire s'installe entre les 2 conseils municipaux.

Il en ressort que nos jeunes élus sont satisfaits d'avoir été acteurs dans ce CME, ils ont appris à débattre (à donner leurs idées, leur avis), ils sont écoutés, ils ont fait passer des décisions par le vote.

Ils ont amélioré leur culture générale par l'emploi de mots et de procédures relatives à leur statut. Ils ont appris la gestion de la commune. Ils encouragent les autres enfants à se porter candidats à l'élection du CME.

M. le Maire les remercie tous et plus particulièrement les 4 sortants, il leur souhaite de continuer leur engagement quand ils seront majeurs, en posant leur candidature au Conseil Municipal des adultes pour gérer leur commune à Marigny ou ailleurs.

Remerciements de M. le Maire à tous les élus et spécialement à M. Alain VALLÉE leur enseignant qui accompagne les enfants et suit toutes les réunions avec nous.

Bonnes vacances à tous avec un peu d'avance.

**Convivialité :** Tous les élus partagent le verre d'amitié pour clôturer cette réunion.

Fin de la séance à 19heures.